

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt quatre, le neuf avril à vingt heures

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur CONFOLANT Philippe, Maire,

Date de la convocation : 28/03/2024

Présents : Philippe GALLO. Philippe CONFOLANT. Daniel BILLARD. Serge BILLARD. Marie BOSSU. Sébastien MAUROUSSET. Anthony BOURBON .Louis de FARALS

Absents avec pouvoirs : Antoine SCHERRER (pouvoir à Serge BILLARD). Didier de CACQUERAY (pouvoir à Philippe GALLO)

Secrétaire de séance : Serge BILLARD

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes

- 1) Procès verbal et délibérations afférentes du 11 mars 2024
- 2) Compte de Gestion Commune 2023
- 1) Président de séance pour vote du Compte administratif 2023
- 2) Compte administratif Commune 2023
- 3) Affectation des résultats Commune budget 2024
- 4) Taux des taxes 2024
- 5) Budget Commune 2024
- 6) Subventions – Participations diverses
- 7) Artères Orange
- 8) Investissement 2024
- 9) Compte de Gestion assainissement 2023
- 10) Président de séance compte administratif assainissement 2023
- 11) Compte administratif assainissement 2023
- 12) Affectation des résultats assainissement 2024
- 13) Budget assainissement 2024
- 14) Questions diverses

I - Le procès-verbal de la séance du 11 mars 2024 est accepté à l'unanimité ainsi que les délibérations afférentes N° 2024-001 à 2024-004. (Délibération N°2024-005).

II – COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2023

Le Compte de Gestion ainsi que le Compte administratif 2023 sont acceptés comme suit :
(Sans le vote du Maire pour le compte administratif) (Délibérations N°2024-006, 2024-007 et 2024-008)

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	171 534,04 €
Recettes :	182 693,26 €
Excédent :	11 159,22 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	64 052,71 €
Recettes :	88 105,55 €
Excédent:	24 052,84 €

Résultats cumulés de clôture :

<u>FONCTIONNEMENT</u> (excédent).....	65 315,09 €
Excédent 2022 (54 155,87 €) + excédent 2023 (11 159,02 €)	

<u>INVESTISSEMENT</u> (déficit):.....	6 802,06 €
Déficit 2022 (- 30 854,90 €) + excédent 2023 (24 052,84 €)	

RESTES à RÉALISER sur 2024

Dépenses :	22 268,47 €
(Tracteur tondeuse, columbarium et finalisation des huisseries à la Mairie)	

II – BUDGET COMMUNE 2024

1) Affectation des résultats du compte administratif 2023 : (Délibération N°2024-09)

- Fonctionnement :

Excédent :	36 244,56 €
(Excédent fonctionnement 2023 (65 315,09 €) – déficit investissement (29 070,53 €))	

- Investissement :

- Déficit :	6 802,06 €
- Couverture en besoin de financement : (recettes) :..	29 070,53 €
(Déficit investissement (6 802,06 €) + Restes à réaliser (22 268,47 €))	

2) Taux des taxes 2024

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'exercice 2024 comme suit. (Délibération N° 2024-010)

- Taxe foncière (bâti) : 24,34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 25,22 %
- Taxe Habitation (résidences secondaires) : 12,65 %

3) Le Budget 2024 est voté comme suit à l'unanimité. (Délibération N° 2024-011)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	252 937,20 €
Recettes :	252 937,20 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	106 190,09 €
Recettes :	106 190,09 €

4) Les dépenses principales prévues sont les suivantes (déjà évoquées lors des précédents Conseils) :

- Remboursement capital emprunts (en nette baisse) :..... 8 000,00 €
- Columbarium au cimetière :..... 7 828,52 €
(Subvention du FAR du Conseil Départemental de 2 000 €)
- Les Cloîtres
- 1) Enfouissement éclairage public 9 360,00 €
(Subvention du SDEI de 6 240 €)
- 2) Candélabres:..... 12 000,00 €
(Subvention du fonds vert de 4 292 €)
- 3) Enfouissement réseaux Télécom :..... 20 000,00 €
(Subvention du FAR du Conseil Départemental de 14 600 €)
- Ordinateur Point Multi Services :..... 650,00 €
- Aménagement jardin partagé :..... 1 000,00 €
- Tracteur tondeuse :..... 13 816,35 €
(Subvention de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse de 9 132 €)
- Balayeuse ramasseuse :..... 3 000,00 €
(en commun avec 2 autres communes)
- Travaux d'entretien de voirie : 6 000,00 €
- Travaux pour appartement : 2 000,00 €

5) Les subventions accordées aux diverses Associations s'élèvent à un montant de 1 430 €. (Délibération N°2024-012)

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>BP 2024</u>
Regroupement école de Mérigny	55 €
Cinéma de Tournon Saint Martin	55 €
ADMR	55 €
Pompiers de Tournon Saint Martin	55 €
Un cadeau des sourires Hôpital du Blanc	55 €
Comite défense Hôpital du Blanc	100 €
ASMAD	55 €
Jardin partagé	300 €
Fontgombault en fête	700 €

6) Les participations et adhésions sont les suivantes : (Délibération N°2024-013 et 2024-014)

<u>PARTICIPATIONS</u>	<u>BP 2024</u>
Agir en cœur de Brenne	120 €
Association des Maires de l'Indre	163 €
Fondation du Patrimoine	100€
S.P.A	174,08 €
ADEP Brenne initiatives	50 €

Comité de randonnées	50 €
A.D.A.M.I	50 €
Accompagnant transports scolaires RPI Mérigny	2 103 €
Transports scolaires Tournon St Martin	100 €
Transports scolaires le Blanc	150 €
A.D.I.L.	55 €
C.A.U.E.	110 €
Fonds aide aux jeunes Conseil Départemental	166,15 €
Comité inondations	5 €
S.D.E.I.	25 €
ADT	400 €
C.P.I.E	50 €

III – COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2023

Le Compte de Gestion ainsi que le Compte administratif 2023 sont acceptés comme suit :
(Sans le vote du Maire pour le compte administratif). (Délibérations N°2024-016, 2024-017 et 2024-018)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	28 127,03 €
Recettes :	32 453,76 €
Excédent :	4 326,73 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	20 213,52 €
Recettes :	20 420,77 €
Excédent:	207,25 €

Résultats cumulés de clôture :

FONCTIONNEMENT (excédent).....	16 310,90 €
Excédent 2022 (11 984,17 €) + excédent 2023 (4 326,73 €)	

INVESTISSEMENT (déficit):.....	1 936,45 €
Déficit 2022 (- 2 143,70 €) + excédent 2023 (207,25 €)	

IV – BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

1) Affectation des résultats du compte administratif 2023 : (Délibération N°2024-019)

- Fonctionnement : (excédent) :.....	14 374,45 €
- Investissement :	
- Déficit :.....	1 936,45 €
- Recette en besoin de financement :.....	1936,45 €

2) Le budget est accepté et s'élève ainsi : (Délibération N°2024-020)

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	46 925,45 €
Recettes :	46 925,45 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	32 793,63 €
Recettes :	32 793,63 €

V – VOIRIE

-Des travaux d'entretien de voirie sont prévus sur les routes les plus détériorées.

Des marquages sur chaussée à zone 30 sur la RD 950 vont être réalisés.

Un comptage de sécurité va être réalisé sur la route du centre de loisirs afin d'étudier la sécurité à prévoir.

Une signalisation verticale sur la RD 43, au droit de la voie verte va être posée.

VI – JARDIN PARTAGÉ

Plusieurs actions sont prévues (information jointe aux habitants)

VII – SYMCTOM

Les personnes concernées par les sacs pré payés vont être livrées dès que possible. Dans cette attente, il convient de continuer à utiliser les sacs jaunes et noirs.

Vous pouvez contacter le SYMCTOM pour vos questions relatives à la nouvelle réglementation du ramassage des ordures ménagères.

VIII – ARMISTICE DU 8 MAI 1945

- La Commémoration du 8 mai aura lieu à 11H 30 au Monument aux Morts précédée par une messe à 10 H 30 en l'église communale et suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Le Maire,
P. CONFOLANT

Le Secrétaire de séance,
S. BILLARD



